



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

PANDÉMIE VIRALE

Réuni en séance le 14 janvier 2021, le Conseil communal a pris les décisions suivantes, valables jusqu'au 28 février prochain :

➤ Déchetterie

Le port du masque de protection est rendu obligatoire sur le site.

Les personnes sont invitées à ne pas s'attarder sur le site, ceci afin de fluidifier le trafic et d'éviter une affluence.

➤ Administration

Le personnel administratif poursuit ses activités à la mairie, en alternance, avec port du masque de protection en permanence.

Toutefois, afin de réduire les contacts physiques, les employé-e-s recevront sur rendez-vous uniquement.

Il convient de privilégier les correspondances postale et électronique, ainsi que les entretiens téléphoniques.

BIBLIOBUS

Les dernières mesures sanitaires permettent aux bibliothèques de continuer leur service de prêt.

Le Bibliobus peut poursuivre ses tournées. En revanche, l'obligation de fermeture à 19h00 le contraint à modifier l'horaire.

✓ Jusqu'au 28 février 2020 : jeudi de 16h30 à 19h00

Nous remercions chacun-e de son attention.

CONSEIL COMMUNAL / ALLE